

DEPARTEMENT DE L'EURE  
Arrondissement de BERNAY  
Canton de Brionne  
COMMUNE  
DE  
BERTHOUVILLE

N°017/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BERTHOUVILLE

Date de convocation  
12/04/2021

**L'AN DEUX MIL VINGT ET UN, le seize avril à vingt heures trente.**

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie **en séance ordinaire** sous la présidence de Madame LECLERC Marie-Françoise, Maire, en séance « à huis clos » et dans le strict respect des consignes sanitaires imposées par la crise de la Covid-19.

Date d'affichage  
19/04/2021

**Etaient présents :** LECLERC Marie-Françoise, LEGRIX Davy, CAPELLE Christiane, MORIN Olivier, WELKE Delphine, LASMARTRES Christophe, LAVEILLE Olivier, AUMONT Alexis, CEDEYN Jean-Claude.

Nombre de Conseillers

En exercice 11

Présents 09

Votants 09

**Absents excusés :** Monsieur DESCHAMPS Patrick, Monsieur LE HALPERT Patrick.

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

Monsieur Olivier LAVEILLE a été élu secrétaire.

**Objet : Frais de fonctionnement de l'école de Berthouville sur l'exercice 2020**

Le Conseil Municipal,

Vu les dépenses de fonctionnement présentées par Madame le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide par 9 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstention, de :

- fixer la participation aux frais de fonctionnement de l'école pour l'année 2020 à 1 083,44 € par élève ;
- autoriser Madame Le Maire à émettre les titres demandant aux communes adhérentes leur participation à ces frais (cf tableau ci-joint).

Pour copie conforme

Le Maire

Marie-Françoise LECLERC



Acte rendu exécutoire après :

- Réception en Préfecture le :
  - Notification ou publication le
- Le Maire

Envoyé en préfecture le 19/04/2021

Reçu en préfecture le 19/04/2021

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 027-212700611-20210416-0172021-DE

### FONCTIONNEMENT ECOLE - ANNEE CIVILE 2020

COMMUNES	Tarif par enfant	Nbre d'enfants par commune	MONTANT ANUEL
AULOY	1 083,44 €	11	11 917,84 €
HECMANVILLE	1 083,44 €	10	10 834,40 €
BERTHOUILLE	1 083,44 €	11	11 917,84 €
ST CYR DESALERNE	1 083,44 €	3	3 250,32 €
ST VICTOR DE PINE	1 083,44 €	1	1 083,44 €
FRANQUEVILLE	1 083,44 €	16	17 335,04 €



*[Signature]*